

Conseil communal

Séance du 23 octobre 2017

### **Viva for Life**

La convention de partenariat entre la Ville et la RTBF a été approuvée, tout comme le plan d'implantation et le tableau de valorisation. La Conseillère Marie-Thérèse BOTTE s'est réjouie que cet impressionnant élan de solidarité se déroule à Nivelles. Le Bourgmestre Pierre HUART a précisé en outre que le Collège communal a pu couper court aux rumeurs à propos du marché hebdomadaire du samedi, toutes les dispositions étant prises pour assurer sa tenue dans les meilleures conditions.

### **Trésorerie communale**

Le Conseil a pris acte du solde de la situation de caisse communale au 30 juin 2017, arrêtée à 28.239.878,86 €.

### **Rénovation d'aires de jeux communales**

L'an passé, le Bourgmestre fut contraint de prendre un arrêté pour fermer cinq aires de jeux communales qui n'étaient plus conformes. Le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché (50.000 €) pour deux d'entre elles, à la Cité Jardin et à la Maillebotte, ont été approuvés. L'Echevin des Travaux Philippe BOUFFIOUX prévoit la réouverture des deux sites au printemps prochain.

### **Peupliers du petit bassin du parc de la Dodaine**

L'Echevin de l'Environnement Pascal RIGOT a expliqué que les peupliers alignés à hauteur du petit bassin du parc de la Dodaine sont en fin de vie (on parle de « descente de cime ») et que leur abattage s'impose, mettant parfois les passants en danger. La Ville agit en concertation avec la commission des Monuments et Sites, il en sera de même pour la replantation de nouveaux arbres. Le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché (48.400 €) pour l'abattage ont été approuvés.

### **Acquisition d'une balayeuse**

Le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché (250.000 €) a été approuvé.

### **Val de Thines**

Le Conseil était appelé à se prononcer sur le changement d'affectation de la zone pour permettre à la Ville de garder la maîtrise du développement du projet. Le Bourgmestre a expliqué que conjointement à l'adoption d'un Rapport d'incidences environnementales (RIE), la mise en œuvre d'une procédure de Zone d'enjeu communal (ZEC) est proposée, une première en Wallonie. Le Conseiller Etienne LAURENT a insisté : selon Pierre HUART, cette procédure permettra d'évaluer le projet à chaque phase, et d'éventuellement décider d'une redirection. Par ailleurs, la densité de 50 logements à l'hectare en moyenne ainsi que 1 à 1,5 emplacement de parking par logement a été soumise, suite au rapport du bureau d'étude. Louison RENAULT s'est inquiété quant à plusieurs questions techniques et par rapport à ces chiffres. Le Bourgmestre Pierre HUART a répondu que cette base est habituelle dans les projets urbanistiques, et même en deçà de certains dossiers déjà en cours. Pierre HUART a enfin rappelé la volonté d'analyser particulièrement la mobilité et le traitement des eaux pluviales.

Au terme du débat et après les réponses aux questions, le point a été adopté par 15 'oui' (majorité) et 9 abstentions (PS).

### **« Senior sitting »**

Dans le fil de la Semaine des Seniors organisée par la Ville, Marie-Thérèse BOTTE a demandé si l'accueil des seniors demeurant à domicile ne serait pas envisageable par exemple une soirée par semaine. La Présidente du CPAS Colette DELMOTTE a répondu que ce projet est en cours, le dossier étant en attente de validation à l'Agence pour une vie de qualité (AviQ). La Présidente a aussi annoncé la mise en place prochaine d'un projet-pilote dans le cadre du maintien à domicile des seniors. Il sera réalisé auprès de 10 familles nivelloises, en collaboration avec une société privée active dans la domotique.

### **Lycée Seutin & Hôtel Rifflart**

La Conseillère Anne-Françoise JEANSON s'est interrogée quant à l'avenir de ces deux bâtiments. Le Bourgmestre Pierre HUART a d'abord corrigé l'intervention en précisant que la Ville n'était pas propriétaire de ces bâtiments au moment de leur vente, réalisée malheureusement « au plus offrant » respectivement par la Fédération Wallonie-Bruxelles et par la Régie des Bâtiments. La Ville ne peut donc que réagir si la sécurité du public est mise à mal et enjoindre au propriétaire de sécuriser les lieux. Par ailleurs, aucun projet soumis par l'actuel propriétaire n'est agréé pour le moment.

### **Waux-Hall**

A la question de Gaëtan THIBAUT, l'Echevin Philippe BOUFFIOUX a précisé que 650.000 € ont été inscrits au budget pour la mise en conformité du bâtiment. Si le dossier est en cours depuis plusieurs années, le permis d'urbanisme a été délivré récemment pour les travaux futurs à réaliser. Un appel d'offres pourra être lancé début 2018. L'entretien des lieux est réalisé avec soin depuis toujours pour pouvoir accueillir le public ; la Zone de Secours est par ailleurs associée à chaque étape du dossier.

### **Clubs sportifs en difficulté**

Louison RENAULT s'est interrogé quant aux clubs sportifs qui rencontrent aujourd'hui des difficultés financières. L'Echevin des Sports Hubert BERTRAND a répondu que les difficultés actuelles sont le résultat de l'accumulation de mauvaises gestions antérieures. Chaque club doit être envisagé au cas par cas. Certains ont déjà pris des mesures pour augmenter les recettes de leur club, notamment avec le démarchage vers de potentiels nouveaux sponsors.